

LE SÉNAT

Le mercredi 20 janvier 1988

La séance est ouverte à 15 heures, le Président *pro tempore* étant au fauteuil.

Prière.

[Français]

L'HONORABLE MARTIAL ASSELIN, C.P.

FÉLICITATIONS AU PRÉSIDENT *PRO TEMPORE* POUR SON ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

L'honorable Norbert Thériault: Honorables sénateurs, je me lève aujourd'hui pour offrir au Président *pro tempore* du Sénat nos félicitations les plus chaleureuses pour son élection à la présidence de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Thériault: J'ai eu le plaisir d'être présent au Cameroun lors de son élection et il est encore, je crois, chef de la délégation canadienne. Je puis vous assurer que l'on ne pouvait pas demander mieux et que notre Président *pro tempore* est reconnu au sein de la francophonie parlementaire mondiale. Je sais aussi qu'il saura nous faire honneur.

Alors je suis certain qu'avec moi, vous vous réjouissez de cet honneur qui est accordé au Sénat et au sénateur Asselin.

Des voix: Bravo!

L'honorable Arthur Tremblay: Honorables sénateurs, je m'associe évidemment de tout cœur aux félicitations que le sénateur Thériault vient d'adresser à notre Président *pro tempore* et président de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Je n'étais malheureusement pas présent au moment où les événements se sont produits. Mais, à bien d'autres occasions j'ai pu observer le rôle du sénateur Asselin dans le cadre de cette association et dans la définition de ses orientations.

Le fait qu'un membre du Sénat canadien soit élu président de cette association, succédant à un autre en provenance de l'Afrique, a une signification particulière.

Je crois, sauf erreur, que c'est la première fois qu'un Canadien, qu'un Nord-américain même—parce qu'il y a des membres qui viennent d'ailleurs que du Canada, en Amérique du Nord dans cette association—est élu à la présidence. Ce fait est très significatif, il est une sorte de révélateur dans le cas de la francophonie maintenant, du rôle du Canada sur la scène internationale, rôle qu'il avait commencé à jouer d'ailleurs dans le Commonwealth. Mais dans le cas de la francophonie mondiale, c'est un rôle qui prend de la substance. Le fait que le sénateur Asselin soit président de cette association me paraît, dans cette perspective, hautement significatif.

C'est avec beaucoup de fierté que je m'associe, au nom de mes collègues, aux félicitations que le sénateur Thériault vient d'adresser au sénateur Asselin.

L'honorable Gildas Molgat: Honorables sénateurs, si vous me le permettez, je voudrais aussi m'associer aux commentaires de mes collègues les sénateurs Thériault et Tremblay. Pour ceux d'entre nous qui avons eu le plaisir de travailler avec le sénateur Asselin, nous reconnaissons que ceci est tout simplement une reconnaissance des non-canadiens qui participent à l'AIPLF en vos travaux. Nous nous réjouissons de cette décision.

Comme l'a indiqué le sénateur Tremblay, je crois que c'est la première fois depuis bien des années qu'il y a un président hors de l'Afrique représentant l'AIPLF. Je pense que pour le Canada ceci est un fait très important et particulièrement important pour nous que ce soit le sénateur Asselin qui ait été choisi.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, je voudrais remercier les sénateurs Thériault, Tremblay et Molgat pour le témoignage qu'ils viennent de me rendre.

Si les délégués ont décidé de m'élire à la présidence de l'Association internationale des parlementaires de langue française, c'est surtout parce qu'ils voulaient reconnaître le rôle important et le leadership que joue actuellement le Canada au sein de la francophonie internationale, comme l'a mentionné le sénateur Tremblay.

J'accepte ces félicitations avec beaucoup d'humilité. Je voudrais aussi ajouter que j'étais accompagné au Cameroun, lors de cette élection, par une délégation canadienne qui a fait honneur à tous les Canadiens.

[Traduction]

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT—LE CHANGEMENT DE NOM—
RENVOI DU MESSAGE DES COMMUNES AU COMITÉ PERMANENT
DU RÈGLEMENT ET DE LA PROCÉDURE

Son Honneur le Président *pro tempore* annonce qu'il a reçu le message suivant:

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Le vendredi 18 décembre 1987

IL EST ORDONNÉ,—Qu'un message soit adressé au Sénat le priant de se joindre à cette Chambre aux fins de changer le nom actuel du Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires pour: Comité mixte permanent d'examen réglementaire.